

**MOTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
en date du Jeudi 10 FEVRIER 2022**

**RELATIVE A LA SOLIDARITE AVEC MADAGASCAR APRES LE PASSAGE DU CYCLONE BATSIRAI**

Comme vous le savez, nos 3 îles voisines, l'île Maurice, Madagascar et La Réunion ont été fortement impactées par le Cyclone BATSIRAI.

Dans l'île de Madagascar, le bilan ne cesse de s'alourdir de jours en jours. Le bilan humain s'y établit selon un dernier décompte actualisé par les autorités malgaches à 92 morts, 112 000 sinistrés et 61 000 déplacés, bilan non définitif à ce stade.

Les appels à l'aide se multiplient et la solidarité internationale se met déjà en œuvre pour aider ce pays. En effet, les conséquences de ce cyclone mettent la population malgache dans une situation de vulnérabilité sanitaire et alimentaire avec un risque de catastrophe humanitaire relayées par les ONG sur place.

Face à cette situation sanitaire critique et au regard des relations d'amitiés et de solidarité qui lient l'île de La Réunion à Madagascar, la CINOR souhaite intervenir aux côtés des populations les plus touchées et ce, en s'appuyant sur des acteurs déjà mobilisés pour intervenir dans ce grand pays, pour soutenir les initiatives visant à améliorer les conditions de vie de ces populations, comme cela est autorisé par l'article L 1115-1 du CGCT qui permet aux collectivités territoriales et aux EPCI de mettre en œuvre ou de soutenir une action internationale notamment en matière d'aide humanitaire.

L'association qui sera destinataire de cette aide pour le compte de la CINOR sera identifiée ultérieurement, et il vous sera alors proposé de conventionner avec elle pour le déblocage d'un fonds de secours d'urgence de 20 000 €, lors de notre prochain conseil communautaire de début avril.

Je vous prie de bien vouloir voter les termes de cette motion.